

DESCRIPTION			
Epaisseur totale	EN ISO 24346	mm	5.00
Epaisseur couche d'usure	EN ISO 24340	mm	0.70
Poids	EN ISO 23997	g/m ²	8235
Format	EN ISO 24342	mm	701.3 x 701.3
Nombre de dalles et m ² - par unité de vente	-	-	20 / 9.83 m ²
CLASSIFICATION			
Norme	-	-	EN ISO 10582
Classement européen	EN ISO 10874	classe	34 - 43
Classement UPEC	-	-	U4P3E1/2C2
Avis Technique	-	n°	12/20-1793_V1
Classement feu	EN 13 501-1	classe	Bfl-s1
Potentiel de charge	EN 1815	kV	< 2
Glissance humide	EN 16165:2021- Appendix B (DIN 51 130)	classe	R10
PERFORMANCES			
Résistance à l'usure	EN 660.2	mm ³	< 2.0
Groupe d'abrasion	-	groupe	T
Teneur en agent liant	EN ISO 10582	groupe	I
Sonorité à la marche	NF S 31074	dB	75
Isolation acoustique bruits de chocs	EN ISO 717-2	dB	5
Stabilité dimensionnelle	EN ISO 23999	%	≤ 0.15
Poinçonnement statique rémanent	EN ISO 24343-1	mm	≤ 0.10
Essai de la chaise à roulette	ISO 4918	-	OK
Conductivité thermique	EN ISO 10456	W/(m.K)	0.25
Solidité lumière	EN ISO 105- B02	degré	≥ 6
Traitement de surface	-	-	PUR+ Matt
Résistance aux produits chimiques	EN ISO 26987		OK
ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR INTERIEUR			
TVOC après 28 jours	ISO 16000-6	µg/ m3	< 10
MARQUAGE CE			
	EN 14041		  
			

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

Revêtement de sol en rouleau PVC Vinyl Expansé Relief inférieur ou égale à 2 kg/m² – Marché Résidentiel

*Déclaration environnementale produit conforme aux normes NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1
et à son complément national NF EN 15804/CN*



Avril 2019

N° d'inscription INIES : 3-1417:2018

Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de KALEI (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

Il est rappelé que les résultats de l'étude sont fondés seulement sur des faits, circonstances et hypothèses qui ont été soumis au cours de l'étude. Si ces faits, circonstances et hypothèses diffèrent, les résultats sont susceptibles de changer.

De plus il convient de considérer les résultats de l'étude dans leur ensemble, au regard des hypothèses, et non pas pris isolément.

La norme NF EN 15804+A1 du CEN sert de Règles de définition des Catégories de Produits (RCP).

Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A1. Dans les tableaux suivants 2,53E-06 doit être lu : 2,53x10⁻⁶ (écriture scientifique).

Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux, elles sont :

- le kilogramme « kg »,
- le gramme « g »,
- le litre « l »,
- le kilowattheure « kWh »,
- le mégajoule « MJ ».

Abréviations :

- ACV : Analyse du Cycle de Vie
- DVR : Durée de Vie de Référence
- UF : Unité Fonctionnelle
- PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définit au § 5.3 *Comparabilité des DEP pour les produits de construction*, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la DEP:

" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). "

SOMMAIRE

1	Introduction.....	4
2	Information générale.....	5
3	Description de l'unité fonctionnelle :.....	6
4	Etapes du cycle de vie.....	9
4.1	Etape de production, A1-A3	9
4.2	Etape de construction, A4-A5.....	10
4.3	Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7	10
4.4	Etape de fin de vie C1-C4 :.....	11
4.5	Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D	11
5	Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie.....	12
6	Résultat de l'analyse du cycle de vie	13
7	Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant la période d'utilisation.....	18
7.1	Emissions dans l'air	18
7.2	Emissions dans l'eau.....	18
8	Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments	19
9	Contribution environnementale positive	19

1 INTRODUCTION

Le cadre de validité utilisé pour la présentation de la déclaration environnementale produit est basé sur le complément national NF EN 15804/CN.

Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi et il peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège de KALEI.

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de KALEI.

Contact :

Julie CHAMINADE

Coordonnées du contact :

KALEI

11 bis rue de Milan

75009 Paris

info@kalei-services.org

01.44.01.16.44

2 INFORMATION GENERALE

1. Nom et adresse du déclarant :

KALÉI

11 bis rue de Milan

75009 Paris

France

2. Les sites des fabricants pour lequel la FDES est représentative :

Cette FDES est représentative des revêtements de sols PVC VER inférieurs à 2 kg/m² commercialisés en France pour le marché résidentiel, par les sociétés suivantes membres de KALEI :

- **FORBO FLOORING SYSTEMS**, 63 rue Gosset, BP 62717, 51055 Reims, France
- **GERFLOR**, 50 Cours de la République, 69100 Villeurbanne, France
- **IVC France**, 130 boulevard de la liberté, 59000 Lille, France
- **B.I.G. Floorcoverings France SAS (Beauflor)**, Rue de l'énergie, 59560 Comines, France

Pour chacune de ces sociétés, l'ensemble des sites de production a été étudié.

3. Cette FDES collective couvre le cycle de vie « du berceau à la tombe »

Cette FDES est une FDES collective. Les règles caractérisant l'inclusion des références à l'étude ont été définies en réalisant une analyse de sensibilité conformément à l'annexe L du complément national NF EN 15804/CN. Les impacts étant homogènes pour ce type de produit les valeurs des impacts déclarés dans cette FDES correspondent au produit moyen. Ce produit type est construit en réalisant la moyenne de chacun des paramètres constituant les produits de l'échantillon.

Le domaine de validité des paramètres sensibles est présenté dans le tableau suivant :

Paramètre sensible	Etape	Unité	Maximum	Moyenne
Masse	Ensemble	kg/m ²	2,00E+00	1,69E+00
Plastifiant aromatique ortho	Matière première	kg/kg de produit	2,08E-01	1,16E-01
Plastifiant aromatique para	Matière première	kg/kg de produit	1,66E-01	5,41E-02
Consommation gaz naturel	Fabrication	kWh/kg	1,39E+00	6,82E-01

Tableau 1 : Domaine de validité des paramètres sensibles de la FDES

Les seuls industriels autorisés à utiliser cette FDES sont ceux cités au §1.2, membres de KALEI.

4. Date de publication : Avril 2019

5. Date de fin de validité : Avril 2024

6. Les références commerciales/identifications des produits couverts :

Les références commerciales couvertes par cette FDES sont disponibles sur le site INIES dans l'onglet « Informations générales » à la ligne « Références commerciales couvertes », ainsi qu'auprès de KALÉI.

7. FDES vérifiée.

La norme NF EN 15804+A1 du CEN sert de RCP a).	
Vérification indépendante de la déclaration, conformément à l'EN ISO 14025:2010	
<input type="checkbox"/> interne <input checked="" type="checkbox"/> externe	
	Vérification : <i>Nom du vérificateur :</i> Anis GHOUMIDH (Engineeria) <i>Programme de vérification :</i> Programme FDES-INIES <i>Adresse :</i> Association HQE, 4 avenue du Recteur Poincaré - 75016 Paris. <i>Site web :</i> http://www.inies.fr/accueil/
	<i>a) Règles de définition des catégories de produits</i> <i>b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4).</i>

3 DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE :

1. Description de l'unité fonctionnelle

« Couvrir 1 m² de sol intérieur avec un revêtement de sol PVC Vinyl Expansé Relief (VER) de masse surfacique inférieure ou égale à 2 kg/m², et participer à la décoration et au confort des locaux en assurant les performances décrites dans les normes européennes NF EN ISO 26986⁽¹⁾ et NF EN 14041⁽²⁾. Le revêtement répond au classement des locaux :

- au plus U3P3 définis par le CSTB⁽³⁾
- ou au classement européen au plus 33-42 définis par la norme NF EN ISO 10874⁽⁴⁾. »

⁽¹⁾ NF EN ISO 26986 : Revêtements de sol résilients - Revêtements de sol amortis à base de poly(chlorure de vinyle) expansé - Spécifications

⁽²⁾ NF EN 14041 : Revêtements de sols résilients, textiles et stratifiés - Caractéristiques essentielles

⁽³⁾ Notice sur le classement UPEC et Classement UPEC des locaux - e-Cahier du CSTB n° 3782_v2 – Juin 2018

⁽⁴⁾ NF EN ISO 10874 : revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés : classification

- ### 2. Description du produit : Revêtements de sol PVC Vinyl Expansé Relief (VER), en lès, pour pose collée.
- Les revêtements de sol VER sont des revêtements hétérogènes réalisés par enduction en plusieurs couches sur un envers en mousse avec parfois une armature de renfort en voile de verre.

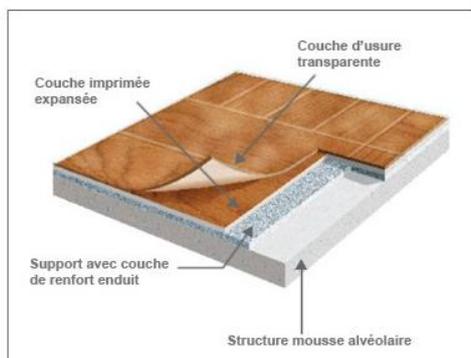


Figure 1 Revêtement de sol PVC VER

L'épaisseur des produits couvert lors de l'établissement de la FDES est comprise entre 1,3 et 4,3 cm.

3. Description de l'usage du produit : revêtement pour sols intérieurs et occupation humaine normale, dans des locaux à affectation collective en travaux neufs ou rénovation.
4. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle :
Les produits répondent à l'étiquetage sanitaire A+ (cf. paragraphe 7).
5. Description des principaux composants et matériaux du produit :
Les produits sont principalement composés de PVC, de plastifiant, de charge inorganique, de pigments et de stabilisant

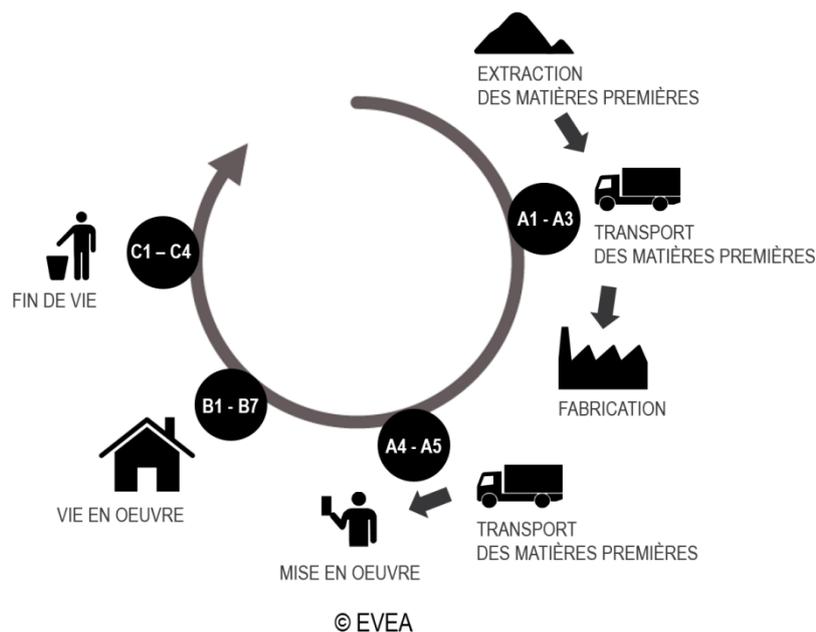
Paramètre	Unité	Valeur
Quantité de produit ramené à l'UF	kg/m ²	1,69
Principaux constituants	-	Les produits sont principalement composés de PVC, de plastifiant, de charge inorganique, de pigments et de stabilisant.
Emballage de distribution	-	Les lès sont entourés autour d'un mandrin en carton puis recouverts d'un papier de protection, puis posés sur palettes et filmés.
Palette bois	kg/m ²	7,97E-02
Polyéthylène basse densité	kg/m ²	1,71E-03
Carton	kg/m ²	5,63E-02
Polypropylène	kg/m ²	5,08E-04
Papier	kg/m ²	5,16E-03
Taux de chute lors de la mise en œuvre	%	1,00E+01
Taux de chute lors de la maintenance	%	Non concerné.
Justification des informations fournies	-	Les informations sont fournies par les industriels de KALEI.

6. Les produits ne contiennent pas de substances de la liste candidate selon le règlement REACH à plus de 0,1% en masse.
7. Les retours d'expérience des fabricants permettent d'estimer la durée de vie de référence à 25 ans.

Paramètre	Unité	Valeur
Durée de vie de référence	Années	25
Propriétés déclarées du produit (à la sortie d'usine) et finitions, etc	-	Les propriétés déclarées des produits sont décrites dans la Déclaration de Performance (DOP) conformément à la norme EN 14041.
Paramètres théoriques	-	Produits conformes à la norme EN 14041.
Qualité présumée des travaux	-	La qualité des travaux est présumée conforme au DTU 53.2 et aux recommandations du fabricant.
Environnement extérieur	-	Les produits ne sont pas en contact avec l'environnement extérieur.
Environnement intérieur	-	Les informations sont fournies dans le paragraphe 6.
Conditions d'utilisation	-	L'utilisation des produits est supposée conforme aux préconisations des fabricants, voir Fiches Techniques des produits.
Maintenance	-	Un scénario d'entretien a été défini (cf. §4)

4 ETAPES DU CYCLE DE VIE

Diagramme du cycle de vie du produit :



4.1 Etape de production, A1-A3

Les étapes A1 à A3 comprennent tous les processus depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur transformation en usine. Les revêtements de sol PVC VER sont fabriqués par enduction suivant le schéma ci-dessous :

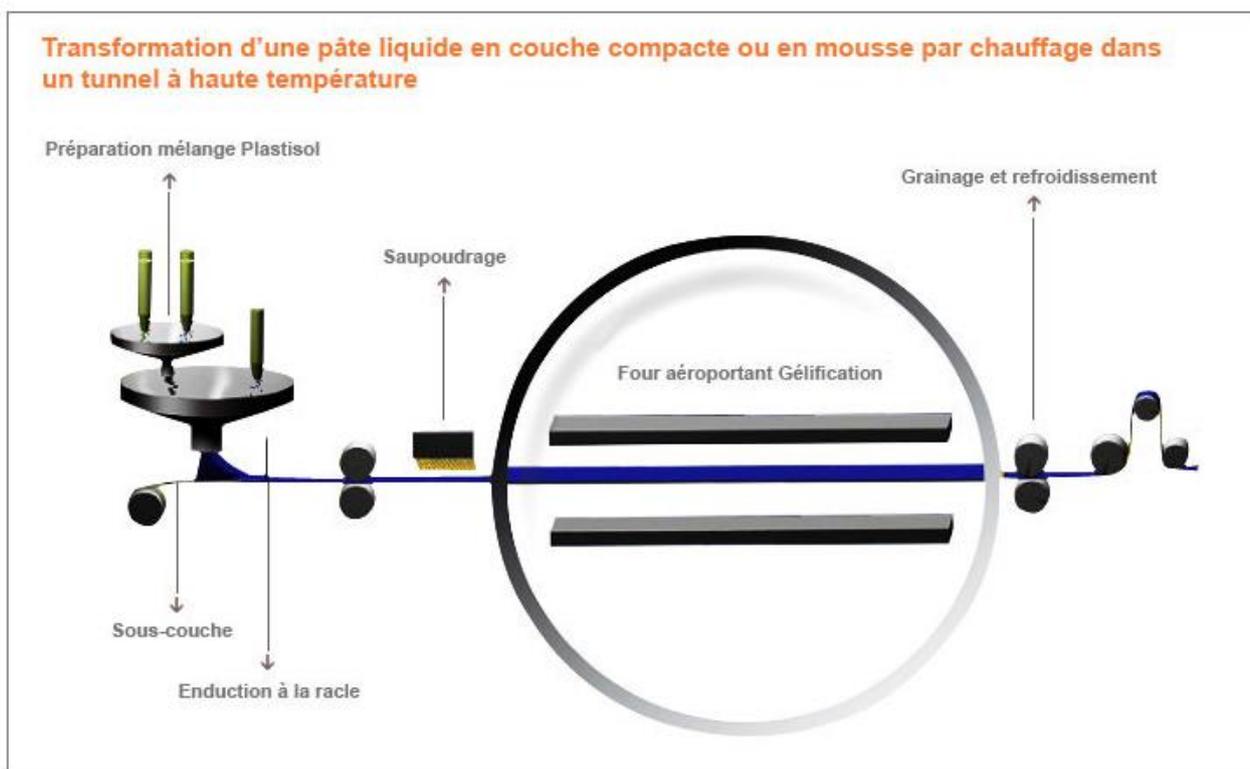


Figure 2 : Processus de fabrication des revêtements de sol PVC VER

4.2 Etape de construction, A4-A5

Transport jusqu'au chantier:

Paramètre	Unité	Valeur
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule	-	Les véhicules considérés sont des camions de type Euro 4 et de charge utile 16-32 tonnes.
Distance jusqu'au chantier	km	423
Capacité d'utilisation	%	36 (donnée générique de la base de données Ecoinvent)
Masse volumique du produit transporté	kg/m ³	7,28E+02
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	-	1
Description du scénario	-	Le produit est transféré par camion de l'usine de fabrication jusqu'au chantier. La distance de transport totale provient des données fournies par les industriels.

Installation dans le bâtiment:

Paramètre	Unité	Valeur
Description du scénario	-	Le produit est collé manuellement à l'aide d'une colle acrylique. Les découpes entraînent des chutes, estimées à 10% par les industriels.
Colle acrylique	kg/m ²	3,50E-01
Chutes de produit	%	1,00E+01
Déchets & émissions	-	Les emballages sont éliminés par enfouissement (50%) et incinération (50%). L'hypothèse est faite d'un transport de 30 km pour les déchets non dangereux enfouis conformément au fascicule FD P01-015 et de 100 km pour l'incinération. Les pertes de produits sont considérées comme déchets non dangereux enfouis.
Pertes du produit (chutes)	kg/m ²	1,69E-01
Déchet bois	kg/m ²	7,97E-02
Déchet PEBD	kg/m ²	1,71E-03
Déchet carton	kg/m ²	5,63E-02
Déchet PP	kg/m ²	5,08E-04
Déchet papier	kg/m ²	5,16E-03

4.3 Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

B1 Utilisation

Aucune valeur d'émission n'a pu être répertoriée lors de la collecte des données.

B2 Maintenance :

Paramètre	Unité	Valeur/description
Description du scénario	-	Le scénario d'entretien défini est le suivant <ul style="list-style-type: none">• Passage d'aspirateur 1 fois par semaine• Lavage à plat 1 fois par semaine
Eau	kg/m ² /an	2,60E+00 soit 6,50E+01 kg/m ² sur la DVR
Produit nettoyant	kg/m ² /an	2,60E-02 soit 6,50E-01 kg/m ² sur la DVR
Electricité	kWh/m ² /an	1,30E-01 soit 3,25E+00 kWh/m ² sur la DVR

B3 Réparation :

Aucune réparation n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

B4 Remplacement :

Aucun remplacement n'est jugé nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

B5 Réhabilitation :

Aucune réhabilitation n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

B6 – B7 Utilisation de l'énergie et de l'eau :

Aucune consommation n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

4.4 Etape de fin de vie C1-C4 :

Le revêtement de sol est arraché à la main.

Paramètre	Unité	Valeur/description
Quantité collectée séparément	kg	-
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	kg/m ²	2,04E+00
Quantité destinée à la réutilisation	kg/m ²	-
Quantité destinée au recyclage	kg/m ²	-
Quantité destinée à la récupération d'énergie	kg/m ²	-
Quantité de produit mise en décharge	kg/m ²	2,04E+00
Description du scénario	-	Le produit est démonté à la main et enfouis comme déchet non dangereux. Le transport des déchets en fin de vie est effectué par des camions de type Euro 4 et de charge utile 16-32 tonnes. Une distance de 30 km a été considérée.

4.5 Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D

Le module D n'est pas pris en compte dans cette étude.

5 INFORMATION POUR LE CALCUL DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

PCR utilisé	NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN
Critères de coupure	La règle de coupure utilisée dans cette FDES est celle définie dans la norme NF EN 15804+A1. Par ailleurs, les intrants et extrants ont été pris en compte. Quand les matières premières n'ont pas de module dans la base Ecoinvent, des modélisations spécifiques ont été effectuées.
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN.
Allocations	L'allocation a été effectuée par chaque fabricant.
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires	<p>Données génériques issues de la base de données ecoinvent 3.4 « allocation cut-off by classification » datant de 2017. Le millésime des données des industriels est de 2014, 2015 et 2016 Logiciels utilisés :</p> <p> - SimaPro, logiciel d'analyse de cycle de vie (V8.5).  - Ev-DEC, (www.ev-dec.com), développée par le cabinet conseil EVEA (www.evea-conseil.com), qui aide à la réalisation des FDES.</p>
Variabilité des résultats	L'étude de variabilité réalisée a montré que les impacts moyens des références de l'échantillon analysés ne dépassent pas 1,4 fois les impacts moyens déclarés dans cette FDES

6 RESULTAT DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Impacts environnementaux	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Réchauffement climatique kg CO ₂ eq/UF	3,75E+00	1,47E-01	8,17E-01	1,50E-01	1,42E+00	0,00E+00	1,71E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,88E-03	0,00E+00	1,31E-01	MNA
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	1,33E-07	2,76E-08	9,12E-08	2,82E-08	1,19E-07	0,00E+00	4,63E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,85E-09	0,00E+00	5,50E-09	MNA
Acidification des sols et de l'eau kg SO ₂ eq/UF	1,44E-02	5,73E-04	2,31E-03	5,85E-04	1,21E-02	0,00E+00	9,02E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,84E-05	0,00E+00	1,50E-04	MNA
Eutrophisation kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	3,28E-03	1,03E-04	5,00E-04	1,05E-04	1,05E-03	0,00E+00	3,27E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,93E-06	0,00E+00	4,68E-05	MNA
Formation d'ozone photochimique C ₂ H ₄ eq/UF	4,06E-03	8,26E-05	7,46E-04	8,42E-05	1,35E-03	0,00E+00	1,54E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,54E-06	0,00E+00	4,30E-05	MNA
Épuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF	3,81E-05	4,62E-07	3,62E-06	4,72E-07	1,27E-05	0,00E+00	9,77E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,10E-08	0,00E+00	3,09E-08	MNA
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ PCI/UF	6,90E+01	2,24E+00	1,23E+01	2,28E+00	2,24E+01	0,00E+00	3,42E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,50E-01	0,00E+00	5,10E-01	MNA
Pollution de l'eau m ³ /UF	6,17E+00	5,27E-02	7,73E-01	5,38E-02	1,59E+00	0,00E+00	5,36E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,54E-03	0,00E+00	1,81E-02	MNA
Pollution de l'air m ³ /UF	3,34E+02	1,60E+01	6,09E+01	1,63E+01	2,04E+02	0,00E+00	2,20E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,07E+00	0,00E+00	1,02E+01	MNA

Utilisation des ressources	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des
	A1 Approvisionnement	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	8,69E+00	3,33E-02	2,61E+00	3,40E-02	2,31E+00	0,00E+00	9,96E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,24E-03	0,00E+00	1,64E-02	MNA
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	1,93E-01	0,00E+00	2,28E+00	0,00E+00	2,48E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	8,88E+00	3,33E-02	4,90E+00	3,40E-02	2,56E+00	0,00E+00	9,96E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,24E-03	0,00E+00	1,64E-02	MNA
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	5,22E+01	2,29E+00	1,53E+01	2,34E+00	9,56E+00	0,00E+00	5,91E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,54E-01	0,00E+00	5,27E-01	MNA
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	2,87E+01	0,00E+00	2,08E+00	0,00E+00	1,63E+01	0,00E+00	1,73E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	8,08E+01	2,29E+00	1,74E+01	2,34E+00	2,58E+01	0,00E+00	7,63E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,54E-01	0,00E+00	5,27E-01	MNA
Utilisation de matière secondaire kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
Utilisation nette d'eau douce m³/UF	2,24E-01	4,31E-04	2,22E-02	4,39E-04	4,71E-02	0,00E+00	7,72E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,89E-05	0,00E+00	5,68E-04	MNA

Catégorie de déchets	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Déchets dangereux éliminés kg/UF	1,35E-01	1,35E-03	2,79E-02	1,38E-03	1,50E-01	0,00E+00	7,41E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,07E-05	0,00E+00	5,66E-04	MNA
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	6,67E-01	1,19E-01	3,30E-01	1,22E-01	1,01E+00	0,00E+00	8,59E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,00E-03	0,00E+00	2,05E+00	MNA
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	6,41E-05	1,57E-05	7,51E-05	1,61E-05	6,75E-05	0,00E+00	6,18E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,06E-06	0,00E+00	3,15E-06	MNA

Flux sortants		Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du
		A1 Approvisionnement en matières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 traitement des déchets	C4 Décharge	
Composants destinés à la réutilisation kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
Matériaux destinés au recyclage kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	3,40E-02	0,00E+00	3,40E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique) MJ/UF	Electricité	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
	Vapeur	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA
	Gaz de process	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNA

Catégorie d'impact / flux	Unité	Total Fabrication	Total Mise en œuvre	Total Vie en œuvre	Total Fin de vie	Total Cycle de vie
Réchauffement climatique	kg CO ₂ eq/UF	4,72E+00	1,58E+00	1,71E+00	1,41E-01	8,15E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	2,52E-07	1,47E-07	4,63E-07	7,35E-09	8,69E-07
Acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ eq/UF	1,73E-02	1,27E-02	9,02E-03	1,89E-04	3,92E-02
Eutrophisation	kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	3,88E-03	1,16E-03	3,27E-03	5,37E-05	8,37E-03
Formation d'ozone photochimique	Ethene eq/UF	4,89E-03	1,44E-03	1,54E-03	4,85E-05	7,92E-03
Epuisement des ressources abiotiques -éléments	kg Sb eq/UF	4,22E-05	1,31E-05	9,77E-06	6,19E-08	6,51E-05
Epuisement des ressources abiotiques -fossiles	MJ PCI/UF	8,35E+01	2,46E+01	3,42E+01	6,60E-01	1,43E+02
Pollution de l'eau	m ³ /UF	6,99E+00	1,64E+00	5,36E+00	2,16E-02	1,40E+01
Pollution de l'air	m ³ /UF	4,11E+02	2,20E+02	2,20E+02	1,13E+01	8,62E+02
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	1,13E+01	2,35E+00	9,96E+00	1,86E-02	2,37E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	2,48E+00	2,48E-01	0,00E+00	0,00E+00	2,72E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	1,38E+01	2,60E+00	9,96E+00	1,86E-02	2,64E+01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	6,98E+01	1,19E+01	5,91E+01	6,81E-01	1,41E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	3,08E+01	1,63E+01	1,73E+01	0,00E+00	6,43E+01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	1,00E+02	2,81E+01	7,63E+01	6,81E-01	2,06E+02
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	2,47E-01	4,75E-02	7,72E-02	5,96E-04	3,72E-01
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	1,65E-01	1,51E-01	7,41E-02	6,57E-04	3,91E-01
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	1,12E+00	1,13E+00	8,59E-01	2,06E+00	5,16E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	1,55E-04	8,35E-05	6,18E-04	4,20E-06	8,60E-04
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	3,40E-02	3,40E-03	0,00E+00	0,00E+00	3,74E-02
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (électricité)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (vapeur)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (gaz)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

7 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT LA PERIODE D'UTILISATION

7.1 EMISSIONS DANS L'AIR

Emissions de COV et de formaldéhyde

Les émissions de COV et de formaldéhyde ont été testées conformément à la norme ISO 16000.



Emissions de COVT dans l'air : mesure à 28 jours (série NF EN ISO 16 000) < 250 µg/m³ – Conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français.

Source : Rapports d'essais

Comportement face à la croissance fongique et bactérienne

Aucun essai de croissance fongique et bactérienne n'a été réalisé sur les produits.

Emissions radioactives naturelles des produits de construction

Aucun essai d'émissions radioactives n'a été réalisé sur les produits.

Emissions de fibres et de particules

Aucun essai d'émissions de fibres et de particules n'a été réalisé pour les produits étudiés.

7.2 EMISSIONS DANS L'EAU

Les produits ne sont pas en contact avec l'eau potable ni avec l'eau de ruissellement. Aucun essai n'a été réalisé sur les produits.

8 CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Les revêtements de sol PVC ont une conductivité thermique de 0,25 W/(m.K) suivant la norme NF EN ISO 10456, ce qui est compatible avec le chauffage au sol suivant les règles de l'art pour les différents types de planchers chauffants. Se référer aux fiches techniques pour plus d'informations.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Pour la plupart des revêtements de sol couvert par cette FDES, l'efficacité acoustique au bruit de choc est d'au moins 13 dB suivant la norme NF EN ISO 717-2. Le niveau de sonorité à la marche peut être inférieur à 65 dB suivant la norme NF S 31-074.

Se référer aux fiches techniques pour plus d'informations.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Les revêtements de sol ont des couleurs et des designs multiples qui participent à la décoration intérieure et au bien-être des personnes dans le bâtiment. Le design permet de contribuer à la visualisation de l'accessibilité des locaux.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Les produits ne revendiquent aucune performance olfactive. Aucun essai n'a été réalisé.

9 CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE POSITIVE

Toutes les usines de production des fabricants sont certifiées ISO 9001 et 14001.

Toutes les informations sur les labels et caractéristiques environnementales auxquelles répondent ces produits sont disponibles sur les sites suivants :

- FORBO : <https://www.forbo.com/flooring/fr-fr/>
- GERFLOR : <https://www.gerflor.fr>
- IVC : <https://www.ivcgroup.com/fr/>
- BEAULIEU : <https://bintg.com/fr>
- Programme PVC Next : <http://solspvcpro.com/environnement-et-sante/collecte-et-recyclage.html>



RAPPORT DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU N° 2020/198-1

Conformément à l'EN 13501-1 (2007) + A1 (2013)

Notification par l'État Français auprès de la
Commission Européenne sous le n° NB 2401
Règlement (UE) n°305/2011

A la demande de : GERFLOR
50 Cours de la République
69627 VILLEURBANNE CEDEX
FRANCE

Nom du produit : CREATION 70 CONNECT
(Nouvelle appellation commerciale du rapport de classement
2019/049-1 du 07/03/2019)

Description : Revêtement de sol résilient (Famille EN ISO 10582)
(description détaillée au paragraphe 2)

Date d'émission : 04/12/2020

*Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires.
Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.*

*La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages*

1. Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué au(x) produit(s) précité(s) conformément aux modes opératoires donnés dans la norme NF EN 13501-1 : Septembre 2007 + A1 (2013).

2. Détails du produit classé**2.1. Norme produit**

NF EN 14041 (2005) « Revêtement de sols résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles ».

2.2. Description du produit

Revêtement de sol hétérogène à base de polychlorure de vinyle en format de 70 cm x 70 cm à queue d'aronde (famille EN ISO 10582).

Essai en pose libre sur panneau de particules de bois non ignifugé classé C_{fl} –s1, de masse volumique (680 ± 50) kg/m³ et d'épaisseur (20 ± 2) mm.

Couche d'usage : 100 % PVC plastifié

Masse surfacique totale nominale : 8200 g/m²

Épaisseur totale nominale : 5,0 mm

Épaisseur nominale de la couche d'usure : 0,70 mm

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui de ce classement**3.1. Rapports d'essai**

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	N° Rapport d'essai	Méthode d'essais
C.R.E.T.	GERFLOR 50 Cours de la République 69627 VILLEURBANNE CEDEX FRANCE	RL 2019/102-1	NF EN ISO 9239-1
		RL 2019/102-2	NF EN ISO 11925-2

3.2. Résultats d'essais

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Résultats	
			Paramètres	Conformité avec les paramètres
NF EN ISO 11925-2	CREATION 70 CONNECT	6	F _s ≤ 150 mm	Conforme
Attaque de surface 15s d'exposition			Inflammation du papier filtre	Conforme

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Résultats
				Paramètres continus moyens
NF EN ISO 9239-1	CREATION 70 CONNECT	3	Flux énergétique critique (kW/m ²)	8,5
			Production de fumées (% X min)	381,6

4. Classement et domaine d'application**4.1. Référence de classement**

Le classement a été effectué conformément à la norme EN 13501-1 : 2007 + A1 (2013)

4.2. Classement

Comportement au feu		Production de fumée
B _f	-	s1

Classement : B_f – s1

4.3. Domaine d'application

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- En pose libre et collée sur support panneau de particules de bois non ignifugé de classe C_f – s1 et de masse volumique $\geq 510 \text{ kg/m}^3$ et sur fibres-ciment A2_f-s1 ou A1_f de masse volumique $\geq 1350 \text{ kg/m}^3$.

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Masse surfacique totale nominale : 8200 g/m^2
- Épaisseur totale nominale : 5,0 mm
- Épaisseur nominale de la couche d'usure : 0,70 mm

5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

“Le classement attribué au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de conformité du fabricant dans le cadre d'une attestation de conformité du système 3 et pour le marquage CE dans le cadre de la Directive Produits de Construction.

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne requiert aucun processus, aucune procédure, ni étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques, ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Le laboratoire d'essai n'a, par conséquent, joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, bien qu'il conserve les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à l'essai.”

Le Responsable des Essais
David VANDIERDONCK



Pour la SARL C.R.E.T.
Le Directeur Technique
Marc WELCOMME



Fin du rapport de classement

[443_{v1}] Texline Nature

CONDITIONS

SUPPORTS

MISE EN ŒUVRE

Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner et de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel.

Ce produit est destiné à un usage résidentiel.

CONDITIONS DE POSE

PLANÉITÉ DU SUPPORT	< 5 mm sous la règle de 2 m et < 2 mm sous le réglet de 20 cm	Support plan, propre, sain, sec et solide
STOCKAGE DU REVÊTEMENT	Sur support sec dans des locaux clos et aérés	Acclimatation des rouleaux déroulés sur le lieu de pose 24h avant sa mise en œuvre
TEMPÉRATURE DE POSE	15°C < T° support < 30°C 15°C < T° ambiante < 30°C	L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau du support (point de rosée). La température du support doit être supérieure de 3°C au point de rosée.
OUTILLAGE	Crayon, cutter avec lame droite et lame croche, règle de 2 m, mètre, cale en liège (maroufleur), araseur	
MISE EN SERVICE	Dépendante du type de pose	Pose libre ou une pose semi-libre: immédiate après la pose. Pose collée: après le séchage complet de la colle. Suivre les recommandations du fournisseur de colle.

CONDITIONS D'USAGE

TEMPÉRATURE D'USAGE	10°C < T < 30°C	
CHARGES STATIQUES	Produits compatibles avec le mobilier d'habitation.	Proscrire les embouts caoutchouc et les tapis avec envers caoutchouc. Utiliser des embouts plats (non coniques), sans motif (lisse) et adaptés au PVC. Protéger les pieds de mobilier. Vérifier que les embouts déjà présents sur les meubles soient plats, lisses et exempts de corps étrangers pour ne pas rayer revêtement. Le mobilier lourd, mobile ou vibrant doit être disposé sur un dispositif de répartition des charges sous chaque pied ou roulette.

[443_{v1}] Texline Nature

CONDITIONS

SUPPORTS

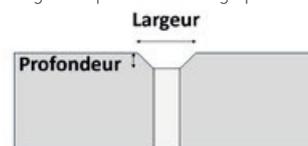
MISE EN ŒUVRE

SUPPORT

CONDITIONS

Pour la pose de ce revêtement

Support maçonné (dalle ou sol, béton, chape ciment, chape anhydrite...)	✓	Non soumis à reprise d'humidité. Au moment de la pose ≤ 4% CCM (80% RH) et ≤ 0,5 % CCM pour les chapes anhydrites
Parquet et supports à base de panneaux de bois. Adhérents au support.	✓	Présence et maintien de la ventilation en sous face. Traiter et poncer les joints avec un enduit approprié si leur ouverture est > 3 mm. Poncer en cas de désaffleurements > 1 mm. Dans tous les cas, le traitement des joints et l'application d'un enduit de lissage compatible avec le support bois et le ponçage permettent d'éviter l'apparition de spectres.
Stratifié ou panneau de bois flottant	✗	Dépose de l'ancien revêtement
Anciennes dalles vinyles collées en plein	✓	Après vérification et réparation selon l'état du revêtement. Si plus de 10 % de la surface est en mauvais état, il convient de déposer puis de faire une nouvelle préparation de sol. Si moins de 10 % de la surface à recouvrir est manquante ou non adhérente dans un même local : recoller les zones décollées, reboucher les espaces libres avec un produit compatible (enduit de lissage, produit de réparation).
PVC compact / Linoleum / Caoutchouc compact collés en plein / Moquette rase		
Carrelages	✓	Les carreaux de carrelages doivent être sans désaffleures. Appliquer un enduit de lissage compatible carrelage si la largeur des joints est 3 mm et / ou la profondeur > 1 mm. Dans tous les cas, l'application d'un enduit de lissage compatible carrelage permet d'éviter l'apparition de spectres du support.
Sous couche acoustique	✗	Dépose de l'ancien revêtement
PVC posé semi-libre		
PVC isophonique (Vinyl Sur Mousse), Linoleum sur mousse		
Caoutchouc sur mousse		
Tout revêtement non adhérent ou partiellement adhérent	!	Dépose de l'ancien revêtement. Nécessite une pose collée en plein.
Plancher rayonnant électrique selon Cahier CSTB n°3606, max 28°C		
Plancher réversible à eau basse température selon Cahier CSTB n°3164, max 28°C		
Plancher chauffant à eau chaude basse température selon NF DTU 65.14, max 28°C	✓	Autorisé après dépose de l'ancien revêtement. Chauffage éteint 48h avant travaux puis remise en chauffe progressive 48h après l'installation.
Planchers chauffants par câbles électriques enrobés dans le béton selon DTU 65.7, max 28°C (Plancher mixte / à accumulation)		



[443_{v1}] Texline Nature

CONDITIONS

SUPPORTS

MISE EN ŒUVRE

MISE EN PLACE ET PLACEMENT DU REVÊTEMENT

ACCLIMATATION :

- Balayer et aspirer soigneusement le support.
- Dérouler et maroufler les rouleaux dans la pièce où ils seront posés.
- Vérifier que le bord du rouleau est droit : aligner le bord du rouleau sur l'axe central de la pièce pour avoir une référence.
- Laisser 1 cm entre chaque lé pour permettre à la matière de s'acclimater à la salle dans sa longueur et dans sa largeur. Si la place est insuffisante, il est possible de superposer deux rouleaux.
- **Laisser reposer la matière déroulée pendant 24h.**

CONSEIL DE POSE :

- Dans la mesure du possible, les joints (bord à bord de rouleaux) doivent être placés en dehors des zones prévisibles de fort trafic.
- L'orientation des lés vers le mur de la fenêtre principale doit être privilégiée.
- Dans les couloirs, les lés seront disposés dans le sens de la circulation principale sauf prescriptions particulières.

CHOIX DU TYPE DE POSE

La solution de maintien (bande adhésive) retenue doit être compatible avec les sols PVC et ne doit pas contenir de caoutchouc.

Les poses libre et semi-libre sont à privilégier (facilité de pose et de dépose).

POSE LIBRE:

Pose sans maintien possible jusqu'à 35 m² si une des dimensions de la pièce est inférieure à la largeur du rouleau.

Conseil: un maintien en périphérie avec un adhésif double face pour PVC facilitera l'arasement.

POSE SEMI-LIBRE:

Mise en place d'adhésif double face pour PVC en pourtour de pièce et à l'emplacement des joints.

POSE COLLEE:

Pose possible par simple encollage avec une colle acrylique pour revêtement PVC à envers textile et compatible avec le support visé.

Suivre les recommandations du fournisseur de colle. L'encollage est habituellement réalisé à la spatule A2.

Il est nécessaire d'attendre le séchage complet de la colle avant d'aménager la pièce

MISE EN PLACE :

- Repérer au sol (crayon papier ou cordex) un joint (bord à bord de rouleau) qui sera l'axe de référence de la pose.

Dans le cas de panneaux à base de bois, le joint ne doit pas être positionné sur un joint des panneaux de bois; il est habituellement espacé d'au moins 15 cm.

- Appliquer l'adhésif double face à l'endroit des joints et en pourtour de pièce.
- Placer un premier rouleau le long de l'axe de référence et placer les autres rouleaux en bord à bord ou réaliser une double-coupe (superposition des lisières et coupe en une seule fois des deux épaisseurs de revêtement avec un cutter à lame droite).

[443_{v1}] Texline Nature

CONDITIONS

SUPPORTS

MISE EN ŒUVRE

Dans le cas de décors, vérifier la bonne correspondance des décors des lés pour un rendu parfait.

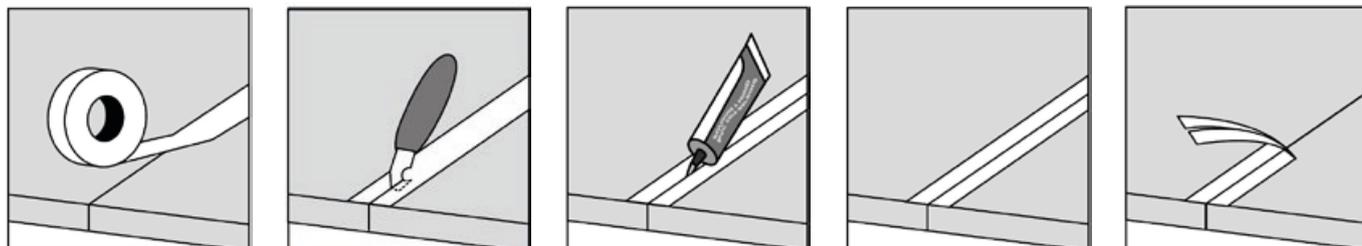
- Retirer le papier protecteur de l'adhésif double face.
- Appliquer le revêtement sur l'adhésif double face.
- Maroufler les joints à la cale à liège.

NB: dans le cas de la pose collée, le revêtement est placé puis replié par moitié avant d'être appliqué et marouflé dans la colle dans son temps de travail (suivre les recommandations du fournisseur de colle).

SOUDURE

Les joints sont traités par soudure à froid (produit destiné aux revêtements PVC avec envers textile) selon les règles et techniques habituelles :

- Appliquer un ruban adhésif sur le joint.
- Couper le ruban adhésif dans le joint.
- Enfoncer profondément l'embout d'application dans le joint pour remplir de l'épaisseur du produit en reculant.
- Laisser sécher 10 minutes.
- Retirer le ruban adhésif.



- Les éventuels surplus de produit peuvent être nettoyés à l'aide d'une essence minérale.

Une soudure à chaud peut être réalisée par un professionnel (voir PMO 501).

FINITIONS ET POINTS SINGULIERS

ARASAGE :

Il est réalisé avec un araseur ou un cutter équipée d'une lame croche.



SEUIL DE PORTE :

Utilisation d'une barre de seuil en recouvrement et / ou application d'une bande de double face sur 5 cm minimum.

PIÈCES HUMIDES ET POSE SUR SUPPORT À BASE DE BOIS :

L'espace entre le revêtement et les plinthes doit être rempli par un mastic de finition MS Polymère ou un Mastic PU compatible pièce humide.